

FICHE D'INSCRIPTION STAGES 2026

N° de Facture :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Dates du stage

Résidence Principale

Adresse :
 CP : Ville :
 Tél. : E-mail :
 Mobile :

Lieux de résidence durant les vacances :

Adresse :
 CP : Ville :
 Tél. : Mobile :
 Personne à contacter en cas de problème :

Stage 3 x 2h00 du lundi au mercredi		Stage de 5 x 2h00 du lundi au vendredi			Total stages choisis
		1er stage	2ème stage	3ème stage	
JARDIN DES MERS de 4 à 7 ans		☐ 133,00 €	☐ 128,00 €	☐ 120,00 €	
OPTIMIST de 7 à 11 ans	102,00 € deb ☐ perf ☐	143,00 € deb ☐ perf ☐	137,00 € deb ☐ perf ☐	133,00 € deb ☐ perf ☐	
CATAMARAN ENFANT de 9 à 12 ans	123,00 € deb ☐ perf ☐	170,00 € deb ☐ perf ☐	158,00 € deb ☐ perf ☐	147,00 € deb ☐ perf ☐	
CATAMARAN A DOS de 12 à 15 ans	123,00 € deb ☐ perf ☐	170,00 € deb ☐ perf ☐	158,00 € deb ☐ perf ☐	147,00 € deb ☐ perf ☐	
CATAMARAN ADULTE à partir de 15 ans	123,00 € deb ☐ perf ☐	170,00 € deb ☐ perf ☐			
3 x 1h30		Stage de 5 x 1h30 du lundi au vendredi			
PLANCHE A VOILE à partir de 10 ans	92,00 € deb ☐ perf ☐	132,00 € deb ☐ perf ☐	125,00 € deb ☐ perf ☐	120,00 € deb ☐ perf ☐	

Passeport voile/Licence école obligatoire : 14,50 €

..... X 14,50 €

**NB : si vous possédez un passeport
voile, n'oubliez pas de le rapporter**

MONTANT TOTAL STAGE(S) CHOISI(S)

MONTANT TOTAL LICENCE(S)

SOMME DUE

Moyens de paiement acceptés : Cartes bancaires/ Espèces / Chèques Vacances (y compris dématérialisés) /
Chèques (à l'ordre de Régie Centre Nautique Charline Picon)

FICHE D'INSCRIPTION

STAGES 2026

☐ **Pour les personnes de 18 ans et plus**

- J'atteste être capable de plonger puis de nager au moins 50 mètres et remplir les conditions physiques nécessaires pour la pratique rencontrée. L'établissement se réserve le droit de soumettre toute personne à un test correspondant aux conditions de la pratique de la voile (Cf art. 3 de l'arrêté du 09/02/98)

☐ **Pour les personnes mineures**

Je soussigné :

Déclare sur l'honneur :

☐ Avoir plein exercice de l'autorité parentale ☐ Exercer ma tutelle ☐ Être investi du droit de garde sur le mineur

☐ J'atteste l'aptitude de(s) l'enfant(s) à la pratique de la voile. Si besoin, je demande l'auto-questionnaire de santé prévu à l'annexe II-23 du Code du Sport ou je fournis un certificat de non contre-indication à la pratique du sport (ou de la voile) de moins d'un an. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.

☐ J'autorise le mineur désigné à pratiquer les activités nautiques au sein du Centre Nautique Charline Picon. J'autorise d'autre part Centre Nautique Charline Picon à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier en cas d'accident pendant les stages et décharge la responsabilité du Centre Nautique Charline Picon pour tous agissements et leurs conséquences en dehors des heures de pratique.

☐ J'autorise le Centre Nautique Charline Picon à reproduire ou représenter sans dédommagement la ou les photographies me représentant ou représentant les personnes mineures, prises pour les usages suivants dans le cadre de ses activités : publications dans la presse écrite, diffusion de documents publicitaires et commerciaux, publications sur Internet. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature de la présente autorisation. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché à l'école de voile et disponible à la demande.

J'atteste également que l'enfant précité (Excepté « Jardin des Mers ») :

☐ Moins de 16 ans : est apte à s'immerger puis à nager 25 mètres sans reprendre pied.

☐ 16 ans et plus : est apte à plonger, puis à nager 50 mètres

J'atteste avoir reçu une information précise relative au montant des garanties d'assurance associées à la licence de la FFV ou au Passeport Voile et, avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux Invalidité et Décès plus élevés (Cf Formulaire MMA)

☐ Je souscris à l'une des formules complémentaires (en complément de la licence à 14,50 €)

☐ Je refuse de souscrire à ces garanties complémentaires

Fait à : le ... /... /... ..

Signature*
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Extrait du règlement intérieur :

- Les stages ou les séances débutent par une préparation théorique de la navigation encadrée par des moniteurs diplômés.
- En fonction de la météo, seul Responsable Technique Qualifié ou son adjoint est habilité à juger de l'opportunité d'annuler la séance. Dans ce cas, les élèves (parents compris) sont invités à s'informer du déroulement prévu (cours théoriques, matelotage, report ou annulation)
- Seules les personnes présentes au moment de la séance concernée par l'annulation pourront bénéficier des compensations telles que définies ci-dessus.
- L'annulation ne donnera pas lieu à remboursement, la séance pourra être reportée si cela s'avère être possible.
- Le Centre Nautique Charline Picon se réserve le droit de modifier les horaires et le lieu de départ des stages ou séances, si les conditions climatiques rendent nécessaire une telle décision.
- Aucune réservation annulée moins de 15 jours avant le début de l'activité ne pourra être remboursée.
- Le Centre Nautique Charline Picon dégage son entière responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.